

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 mars 2026

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six,
- en exercice : 15 le vingt-un mars à dix-huit heures,
- présents : 15 le conseil municipal de la commune du MALZIEU-VILLE,
- votants : 15 dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de M SIRET Alain, Doyen d'âge.

Date de la convocation : 17/03/2026

Présents : BRUGERON Jean-Noël, MAGNE Jean-François, SELIER Babeth, BALEZ Christine, BOUARD Sébastien, BOYER Pierre, DAVIN Sandra, GUILLOUF Dominique, LARGUIER Marion, LAUMAILLER Christine, LECONTE Fabien, PORTAL Corinne, SANS René, SIRET Alain, TEISSANDIER Elisabeth.
BALEZ Christine a été élue secrétaire.

Délibération n° 2026 -003

Objet - Élection du Maire

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;
Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;
Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

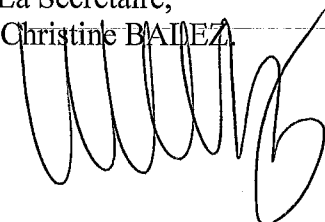
1^{er} tour de scrutin

| | |
|--|-----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 15. |
| À déduire : bulletins blancs : | 01. |
| Reste pour le nombre de suffrages exprimés : | 14. |
| Majorité absolue : | 08. |

Monsieur Jean-Noël BRUGERON ayant obtenu 14 (quatorze) voix, a été proclamé Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

La Secrétaire,
Christine BALEZ



Le Maire,
Jean-Noël BRUGERON.

